

Communiqué
du 07 mars
2022

Égalité professionnelle femmes-hommes : avec le SNJ, on continue la lutte !

A la veille du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, retour sur l'accord égalité professionnelle femmes-hommes.

Grâce à l'action constante du SNJ, 2021 a été une année d'avancée pour une meilleure reconnaissance des femmes à France Télévisions.

Le SNJ s'est pleinement impliqué dans la négociation d'un nouvel accord, bien meilleur que le précédent que nous n'avions pas signé, parce qu'il était insuffisant. Le nouvel accord apporte des changements positifs, principalement un dispositif complet de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes, et une enveloppe spécifique de rattrapage des disparités en défaveur des femmes.

Les négociateurs du SNJ ont amené dans la négociation de nombreux amendements qui figurent aujourd'hui dans l'accord 2021/2024 que nous avons donc signé. (Cf Newsletter **Egalité**)

Pour autant, la lutte pour une meilleure équité ne s'arrête pas là et doit se poursuivre.

- **Sur les salaires** tout d'abord. Deux enveloppes spécifiques de rattrapage en 12 ans (2009 et 2021), c'est mince pour une entreprise comme France Télévisions qui prétend à l'excellence sur ce sujet (notamment via le label Afnor diversité) et à crever le plafond de verre. Certaines entreprises, privées ou publiques, prévoient des rattrapages chaque année.

L'enveloppe 2021, qui devait bénéficier à 343 femmes dans l'entreprise, en a finalement concerné 286 dont 151 techniciennes et administratives et 131 journalistes. Si l'effort financier a été important, il n'a pas réglé toutes les disparités que la direction prétendait pourtant effacer d'un seul trait.

Pour les journalistes, avant 2021 la cartographie des différences de salaires n'incluait pas notamment les paliers de grand reporter.

Certaines femmes, et aussi des hommes restent à la traîne à cause d'un niveau de salaire insuffisant au recrutement.

Chez les technicien.ne.s et administratif.ve.s, dans certains groupes de classification, se retrouvent plusieurs métiers, les uns majoritairement masculins, les autres à forte dominance féminine. Même si la direction étudie ces disparités par métier, le calcul est parfois faussé.

Enfin la direction a mis en place un observatoire de l'évolution des carrières qui doit être développé pour les fonctions de journalistes.

(Suite en page 2...)

(...)

- **Sur un meilleur équilibre dans les effectifs**, l'effort doit être poursuivi et intensifié pour féminiser certains métiers techniques comme les OPS et masculiniser d'autres fonctions comme la gestion RH ou la communication.

Cela doit passer par une augmentation des alternant.e.s dans ces domaines. Et à plus long terme, par des relations plus étroites avec les collègues et lycées.

- **Sur la place de femmes sur les antennes**, de gros efforts ont été consentis ces dernières années : un plus grand nombre de femmes présentatrices, animatrices d'émissions de débats, plus d'expertes, plus d'héroïnes de fictions. Mais la visibilité de quelques-unes ne doit pas cacher que cette volonté touche moins le réseau régional (France 3) et les Outre-mer (les 1ères), et très peu les journalistes correspondants à l'étranger.

Souvent le naturel revient au grand galop, comme on l'a vu à l'occasion de la crise sanitaire avec des antennes souvent occupées par des spécialistes hommes, médecins ou scientifiques.

- Enfin, **sur le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**, l'application de ce tout nouveau chapitre dans l'accord devra être accompagné de nombreuses formations pour les encadrants, les responsables des ressources humaines comme pour les salariés. Car les mentalités évoluent très lentement sur ce sujet. C'est un progrès, encore faut-il s'approprier les principales mesures contenues dans ce chapitre.

Le SNJ, en pointe dans l'accompagnement des collègues dans certaines affaires ces dernières années, veillera scrupuleusement à son application.

Le SNJ s'engage à continuer de se battre pour cette question essentielle de l'égalité professionnelle.

Le SNJ compte sur vous, femmes et hommes, pour lui donner le moyen de continuer son action. Votez et faites voter pour les candidat.es SNJ du 10 au 16 mars 2022 !

Paris, le 07 mars 2022

